



EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

AXELLE LEMAIRE
SECRETARIE D'ÉTAT AU NUMÉRIQUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 16 avril 2015
N° 554



Emmanuel MACRON et Axelle LEMAIRE félicitent Axeleo, premier bénéficiaire du fonds d'investissement French Tech Accélération

Lancé début décembre 2014, le fonds d'investissement French Tech Accélération doté de 200 M€ issu du Programme d'Investissements d'Avenir a pour objectif de favoriser l'essor d'accélérateurs de startups sur le territoire français.

Le premier bénéficiaire du fonds French Tech Accélération est Axeleo, dans le cadre d'une levée de fonds de 2,3 millions d'euros réalisée aux côtés d'un pool d'entrepreneurs issus du monde du numérique.

Créé en 2013 à Lyon, Axeleo est un accélérateur de startups numériques porté par des entrepreneurs. Axeleo accompagne partout en France le développement de startups qui ont déjà des premiers clients et ont réalisé un premier tour de financement (*Love money, business angels, fonds d'amorçage*).

Emmanuel MACRON à cette occasion déclare : « Premier d'une série d'investissements dans les accélérateurs, Axeleo va permettre de doper la croissance des startups de la French Tech. »

Axelle LEMAIRE déclare : « Cette première opération du fonds Accélération met en lumière notre volonté de faire grandir les startups après leur phase d'amorçage et de renforcer la dynamique des écosystèmes French Tech. En cela, elle répond pleinement aux objectifs fixés par le gouvernement. »

Le fonds French Tech Accélération, opéré dans le cadre du programme des investissements d'avenir par la Caisse des Dépôts et Consignations, est géré par Bpifrance Investissement. Les



prises de participation débutent autour d'1M€ et pourront dépasser les 10 M€. Une vingtaine de projets devrait être soutenue dans les quatre prochaines années, à raison de 4 à 6 par an.

Les décisions d'investissements sont prises par un comité présidé par la Mission French Tech et composé d'entrepreneurs et de représentants des partenaires de l'Initiative French Tech : Bpifrance, la Caisse des Dépôts, le Commissariat Général à l'Investissement, la Direction Générale du Trésor. Cette démarche a vocation à soutenir les écosystèmes de startups françaises à travers trois leviers : l'accélération, la structuration et la promotion des écosystèmes de startups en France et à l'international.

Pour en savoir plus, télécharger l'appel à manifestation d'intérêt et le FAQ dédié :
www.lafrenchtech.com



La FRENCH TECH

et ses membres fondateurs

GROUPE



bpifrance

Contacts presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50